

Note d'information
Le 25 juin 2020

Le centre aquatique intercommunal, l'Olympide rouvre ses portes au public

Après plusieurs mois de fermeture, le centre aquatique intercommunal l'Olympide rouvre ses portes au public ce jeudi 25 juin. Bien entendu, en cette période où l'épidémie circule encore, des protocoles de sécurité et de nouvelles règles d'hygiène ont été mis en place afin de garantir l'accueil des usagers dans les meilleures conditions et de préserver les personnels. Cette organisation spécifique a également des répercussions sur la pratique sportive au sein de l'équipement intercommunal.

Un protocole spécifique et rigoureux pour l'accueil des usagers

En raison du contexte sanitaire actuel particulier, un protocole de réglementation a été mis en place, afin de garantir des moments de plaisir en toute sécurité aux usagers.

Le respect du protocole de sécurité sanitaire

Pour faciliter le fonctionnement de l'Olympide, il est demandé aux usagers de l'équipement sportif intercommunal de bien vouloir respecter certaines règles :

- L'entrée dans l'équipement ne peut s'effectuer qu'après une prise de température et un nettoyage des mains au gel hydro alcoolique. Un bracelet de couleur est alors remis à l'utilisateur.
 - **Attention :** les personnes présentant des signes de problèmes digestifs ou respiratoires ne peuvent pas pénétrer dans le centre aquatique intercommunal.
- Il faut respecter la distanciation physique et le sens de circulation mis en place dans tous les espaces.
- Le nombre de personnes présentes en simultané dans le centre aquatique est restreint, en cas de forte affluence, l'entrée sera limitée.
- Aucun regroupement de personnes n'est autorisé.

L'accès à l'espace piscine

Un parcours est mis en place pour l'accès aux vestiaires, avec un temps limité en cabine. Du personnel est présent dans les vestiaires afin d'orienter les usagers et de désinfecter plus fréquemment les douches, cabines, toilettes et lavabos.

Il est obligatoire de placer toutes ses affaires personnelles dans un casier et de prendre une douche savonnée avant d'accéder aux bassins.

Attention : aux abords des bassins, les sacs, serviettes, tubas, masques et autres affaires personnelles sont strictement interdits.

Il n'y a pas de prêt de matériel sur place, ni prêt de bonnet et de jetons.

Il est interdit de s'allonger ou s'asseoir, en intérieur comme en extérieur, et de retourner sur ses pas.

Les jets d'eau (hydro-massant, col de cygne, contrecourant) ne peuvent pas être utilisés.

L'accès aux espaces extérieurs et au toboggan

L'utilisation du toboggan est limitée à une personne à la fois, avec un respect du marquage au sol. Avant d'utiliser le toboggan, un lavage des mains avec du gel hydroalcoolique doit être réalisé.

Attention : tous les espaces ne rouvrent pas, les espaces à accès autorisé doivent être utilisés de façon dynamique et le nombre de personnes présentes en simultané dans un espace est strictement limité.

Les espaces bien-être, bain bouillonnant, pataugeoire et nursery restent fermés.

Les tarifs et horaires

L'espace aquatique de l'Olympide rouvrira ses portes aux horaires et aux tarifs habituels.

Horaires :

- Du lundi au vendredi : 10h – 19h
- Samedi et dimanche : 14h – 19h

Tarifs piscine :

1 entrée enfant (3-11 ans) : 3€

1 entrée ado (12-17 ans) : 3.50€

1 entrée adulte (+ de 18 ans) : 4.80€

1 entrée tarif réduit * : 4€

** étudiants, demandeurs d'emploi, + de 65 ans et personnes en situation de handicap.*

L'accès aux abonnés

L'Olympide dispose de plusieurs programmes « abonnés » qui ont été mis en suspend depuis la fermeture de l'équipement le vendredi 13 mars 2020.

Certaines activités pourront reprendre partiellement dans les prochains jours.

La gestion des abonnements

- **Abonnements (formules, cardio, fitness, aquagym, aquabike)**

Les abonnements sont prolongés de la durée de la fermeture.

L'espace bien-être étant toujours fermé, une compensation est proposée aux abonnés « Privilège ».

- **Cours de natation (éveil, jardin aquatique, école de natation, ados, adultes)**

Une compensation sera effectuée pour les séances du 2^e trimestre n'ayant pas eu lieu. S'agissant du 3^e trimestre, il n'y aura pas de compensation mais une réinscription automatique au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2020-2021.

Le protocole d'accès des abonnés

L'accès des abonnés à l'Olympide est réglementé selon les consignes suivantes :

- **Pour bénéficier d'un accès aux cours (aquafitness et fitness) il faut effectuer une réservation au préalable. Cette réservation s'effectue par téléphone au 04 76 38 35 38 du lundi au dimanche de 18h15 à 19h15.**
- **Il faut respecter l'heure d'arrivée et de sortie de la réservation**, la distanciation physique et le sens de circulation mis en place dans tous les espaces. L'entrée ne peut s'effectuer qu'après vérification des inscriptions, prise de température et nettoyage des mains au gel hydro alcoolique.
- **Pour les espaces cardio & fitness :**
 - Il est demandé aux usagers de venir directement en tenue de sport et sans sac, avec une paire de baskets propre, une serviette propre, une gourde remplie et un tapis de sport. Les vestiaires ne seront pas accessibles.
 - Un espace est dédié au changement de chaussures, dans un temps limité. Les chaussures d'extérieur doivent être placées dans un sac fourni par l'Olympide, gardé près de l'utilisateur.
 - Après utilisation du matériel, il est demandé de le nettoyer avec une lingette désinfectante à disposition.
 - La sortie de l'espace cardio & fitness se fait par une porte prévue à cet effet.

Ce mode de fonctionnement sera en place jusqu'à l'annonce de nouvelles directives gouvernementales. Pendant cette période, aucun créneau ne pourra être proposé aux associations.

Retrouvez toute l'information sur le centre aquatique intercommunal sur le site internet de l'Olympide <http://www.lolympide.fr/> et sur la page Facebook du centre aquatique intercommunal <https://www.facebook.com/lolympide/>.

Toutes les informations du territoire sont disponibles sur le site internet de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et ses réseaux sociaux.

<https://www.facebook.com/saintmarcellin.vercors.isere/>

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

https://twitter.com/SMVI_communaute